cne
FRC
4867

LETTRE
DE
PACIFICATION,

Adressée par les Prêtres constitutionels du District de Reims,

A leurs Frères insermentés.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES qui partagent avec nous l'honneur & la grace du ſacerdoce, & à tous autres Fidèles qui refuſent notre communion ; ſalut & la paix de JESUS-CHRIST.

UN ſentiment impérieux preſſe nos cœurs ; c'eſt pour nous un beſoin & à la fois un ſoulagement de le manifeſter, & de nous épancher auprès de vous. Le déſir brûlant de la paix, la charité de Jeſus Chriſt, l'intérêt de la religion ſollicitent & déterminent de notre part cette démarche. Pourriez-vous ne pas l'accueillir favorablement ?

La divine providence, ſans doute, courroucée par nos crimes, a répandu ſur ſon égliſe avec profuſion les fléaux de ſa vengeance. Le dépôt de la foi eſt preſque devenu la proie de l'impie ; le paſteur étoit dans les fers & couché dans l'opprobre ; le troupeau erroit ſans guide, ſans loi, ſans culte, ſans autels. Combien n'avons-nous pas à gémir ſur les plaies profondes faites à la religion dans ces jours malheureux ? Mais, graces immortelles au Dieu des miſéricordes, le vent déſaſtreux de la perſécution a ceſſé de ſouffler. Le calme ſuccède à l'orage. Déjà des autels ſe relèvent de toutes parts à la gloire du Seigneur ; les cérémonies religieuſes ſont rétablies ; un ſaint zèle pour la maiſon de Dieu enflamme pluſque jamais tous les cœurs. Que de joie pour l'ame vertueuſe & qui aime ſincèrement ſa religion ? Mais qu'il s'en faut que cette joie ſoit pure & ſans mé-

lange ! Les enfans d'un même Dieu refusent d'habiter sous les mêmes tentes. Les uns & les autres appartiennent à Jesus-Christ, auteur de toute paix; tous se glorifient d'être ses disciples : & ils vivent dans une triste désunion ? Ils enseignent la même doctrine, ils sont les dispensateurs des mêmes sacremens; ils professent la même foi; ils reconnoissent le même chef visible; & néanmoins ils ont la douleur de voir s'élever au milieu d'eux un fatal mur de séparation, & se former, pour ainsi dire, deux églises opposées. Dignes pasteurs, nos vénérables confrères, au nom de ce Dieu de charité & de concorde que vous invoquez chaque jour, veuillez vous bien pénétrer du désir brûlant qui nous enflamme pour la paix & l'union. Veuillez recevoir notre baiser fraternel, & nous accorder votre bienveillance en retour de celle que nous avons tant de plaisir à vous offrir.

Et vous, portion précieuse de fidèles, qui paroissez nous fuir, & que nous chérirons toujours; nous osons le dire, nous n'avons pas mérité cette sorte d'éloignement & de mésestime, que vous affectez pour nous, & qui nous pénetre de douleur. Vous prouver l'innocence de notre conduite, est un moyen sûr d'obtenir votre suffrage. Nous allons vous en présenter le tableau fidèle en peu de mots. Pesez nos raisons dans votre justice, & prononcez sur nos torts réels ou prétendus.

Un des reproches les plus graves qu'on nous fasse, c'est la prestation de serment. Obéir aux autorités, est un devoir commandé par l'évangile : *Rendez à César*, y lisons-nous, *ce qui appartient à César*. Sans doute si les ordres de César, ou de l'autorité existante, compromettent la loi de Dieu, dans ce cas il faut refuser toute obéissance aux hommes. Or, le serment demandé renferme-t-il quelque chose de contraire à la loi naturelle ou à la loi divine ? Nous nous sommes convaincus, après un mur examen,

que ce reproche ne pouvoit lui être fait avec fondement. Nous nous sommes dit avec Fleury » que » les pouvoirs que Jesus-Christ a laissés à son église » ne regardent que les biens spirituels, la grace, la » sanctification des ames, la vie éternelle «. Ces pouvoirs lui restent : donc on n'a pas attenté aux droits essentiels de l'église. La constitution civile du clergé, en réformant les abus multipliés & graves qui déshonoroient le gouvernement ecclésiastique, rend à l'église son ancienne splendeur, & rappelle les beaux jours de la religion. Nous n'avons vu dans cet ouvrage estimable que l'expression la plus vraie des principes évangéliques, des préceptes des apôtres, de la doctrine universelle de l'église. Ce bien ne nous laisse qu'un regret, c'est de voir que les ministres de la religion se soient laissé enlever la gloire de l'opérer eux-mêmes.

La qualité odieuse d'intrus, qu'on se plait à nous donner, n'est pas mieux établie : il n'y a eu de notre part ni force, ni violence soit directe, soit indirecte contre les anciens titulaires ; une élection libre & légitime a fondé nos droits à leur remplacement. Hélas ! nous n'avons pas été les derniers à verser des pleurs sur la désertion de tant de vertueux & de zélés ministres : nous sentions les maux affreux que ce funeste abandon feroit à l'église. Nous respectons les motifs qui leur ont fait prendre ce parti : qu'ils veuillent bien nous traiter de même ; c'est une justice. Le vœu du peuple nous appeloit, le besoin des fidèles nous pressoit, les églises veuves étoient dans la désolation ; sans guides, sans pasteurs, elles erroient à l'aventure, exposées à tous les dangers. La religion, sur le point de se perdre faute de ministres, réclamoit impérieusement nos secours : ne sont-ce pas là des motifs plus que suffisans pour sauver notre conduite de tout reproche ? Oui, nos motifs étoient purs ; ils étoient droits ; ils avoient pour unique but le bien

de la religion & des peuples : il y a donc de la mauvaise foi à nous reprocher le crime d'intrusion. Ecoutez ce que disent dans de pareilles circonstances S. Eustate & S. Chrisostome, eux-mêmes victimes de l'oppression la plus atroce : » Les églises ne peuvent rester sans » pasteurs ; les fidèles doivent baisser humblement » la tête devant ceux qui ont été élus, sans intrigue » & sans violence, du consentement de tous «.

Enfin on nous taxe de ne point vivre dans la communion du Saint Siège. Sans doute pour peu qu'on veuille réfléchir & y mettre de la bonne foi, on se gardera bien de nous imprimer sérieusement cette tache. Le clergé constitutionel a fait sa profession de foi à la face de toute la france. Nous avons toujours déclaré, & déclarons hautement que le Saint Siège est le centre de l'unité catholique ; que le Souverain Pontife est le chef visible de l'église, & que nous sommes attachés de cœur & de foi à l'église catholique, apostolique & romaine. Il est donc visible que, loin de rompre l'unité, nous conservons, comme le dépôt le plus précieux, la foi de nos pères ; & que nous tenons par un lien indissoluble à la communion de tous les fidèles. Mais, se récrient certaines femmes qui veulent aussi se mêler de théologie, le Saint Père a refusé de répondre *aux Prêtres de la constitution*. Nous répondons au sexe qui fait mieux sentir la vertu & goûter la religion, que discuter les matières ecclésiastiques ; nous lui répondons que le silence du Saint Père ne peut faire trouver des crimes où il n'en existe pas ; que, s'il n'eut consulté que son cœur, ses lumières & ses vertus, il nous auroit rendu plus de justice, & n'auroit pas trompé notre attente ; nous lui répondons que le silence du Saint Père ne peut empêcher notre sincere adhésion au Saint Siege, centre de l'unité catholique ; nous lui répondons enfin que celui-là seul a cessé d'être dans la communion de l'église, que l'église a retranché

de son sein, ou qui s'en est séparé lui-même, de son propre mouvement. Au reste un doux espoir s'ouvre à nos ames; c'est que le Saint Père, mieux éclairé sur la pureté de nos principes, entendra enfin la voix de la vérité, & s'empressera d'accueillir le juste tribut d'obéissance & de soumission, que nous nous ferons toujours un devoir de rendre au chef suprême de la religion.

Nous avons soumis à vos regards, nos chers concitoyens, toute notre conduite; vous voyez notre ame à nue : nous osons le dire, elle est sans reproche. Nous n'avons vu dans la prestation de serment qu'une obligation sacrée à remplir; Dieu & la religion n'ont jamais cessé pour cela de conserver tous nos hommages & notre attachement le plus inaltérable. Nous ne nous sommes déterminés à dispenser les mystères saints, que par l'unique désir de servir la religion, & de venir au secours des fidèles délaissés, qui nous appeloient de toutes parts. Heureux ! Si nous avions tous porté dans les redoutables fonctions du ministère les vertus, le zèle, la sainteté de mœurs & de conduite, dont les respectables pasteurs, que nous remplaçions, nous avoient laissé l'édifiant exemple. Mais hélas ! au milieu de nous ont paru avec scandale de faux prophètes, qui ont terni l'éclat du sanctuaire, & qui ont rempli de deuil tous les vrais croyans. Du moins dans notre douleur nous pouvons nous dire avec une sorte de consolation : ces prêtres impurs & qui ont levé le masque ne pourront plus tromper les fidèles; ils sont marqués au front du cachet de l'opprobre; ce signalement honteux les fera reconnoître par-tout. Ne portons donc sur ces malheureux nos souvenirs amers, que pour implorer sur eux les miséricordes du Seigneur, & son esprit de componction & de pénitence.

Quant à nous, ô nos concitoyens, si nous sommes encore opposés d'opinion; du moins que les cœurs

ſe rapprochent. Pourriez-vous nous rejetter plus long-temps? Notre intention eſt pure. Nous ſommes attachés de cœur & d'eſprit à l'égliſe, notre mère commune. Comme vous, nous tenons immuablement à la foi, à la religion de nos pères. Nous déteſtons l'erreur, nous ne voulons que la vérité. Souffrez que nous élevions conjointement, aux pieds des mêmes autels, nos mains & nos cœurs vers le Seigneur, pour faire deſcendre ſur nous tous l'abondance de ſes lumières, & ſon eſprit de paix, de charité & de concorde, qui ne faſſe plus de tout ſon peuple qu'une ſeule & même famille, qu'un peuple de frères, qu'une ſociété de vrais amis Nous ne reconnoiſſons tous qu'un ſeul ſouverain paſteur, Jeſus-Chriſt, ce Dieu de paix & d'union; nous ne devons non plus former qu'un ſeul & même troupeau. Nous ſommes tous les enfans d'un même père; empreſſons-nous tous de renouer la chaîne, trop long-temps rompue, de la fraternité. Commençons par établir une paix ſolide entre nous. Ne conſultons que les intérêts de la religion, faiſons tout pour elle, oublions-nous tout entiers. Pour triompher de ſes ennemis, pour recouvrer ſa ſplendeur première, elle a beſoin de nos efforts réunis. Combien de coups funeſtes lui ont été portés dans ces malheureux temps? Notre méſintelligence, la diviſion du troupeau ne pourroit qu'accroître le mal. François, ô nos chers compatriotes, l'unique remède à tous nos maux, c'eſt la paix. La paix, ſi nous la rappelons, fermera toutes nos plaies. L'égliſe de france eſt ſans gouvernement, le culte ſans règles fixes; la célébration des fêtes s'omet ou s'obſerve ſans concert de la part des fidèles; plus de point ralliement, plus d'autorité centrale régulatrice; par-tout règne un triſte déſordre, & l'oubli univerſel des formes eccléſiaſtiques: enfin tout eſt à réorganiſer dans le gouvernement de l'égliſe; les abus s'y multiplient tous les jours, le mal fait des progrès effrayans. Ne nous le diſſimulons pas,

nous ne pouvons arrêter ce funeſte torrent, s'il ne règne parmi nous une parfaite harmonie. Il ne faut rien moins que le concours ſimultané de nos volontés & de nos efforts réunis, pour comprimer ces abus, & rétablir l'ordre dans l'égliſe.

Un même devoir nous eſt impoſé à tous, c'eſt de précipiter dans l'abîme du paſſé juſqu'au ſouvenir de nos reſſentimens. Pour nous, les ſacrifices ne nous coûteront pas, pour obtenir la paix, ce bien ſi déſiré & ſi néceſſaire. Nous ne tenons pas à nos places, nous ſommes ſincèrement diſpoſés à les remettre entre des mains plus dignes : nous nous trouverons trop heureux, ſi à ce prix nous pouvons rappeler & rétablir l'union & la concorde dans le troupeau de Jeſus-Chriſt. Toutes les meſures de conciliation nous ſeront bonnes, & nous les adopterons avec empreſſement, pourvu qu'elles ſe concilient avec ce que nous devons à Dieu & à la patrie, à la charité, à la juſtice, aux loix de l'honneur & de la probité. Il eſt des tempéramens ſages & doux, que ſuggère & conſeille la charité, que la juſtice approuve, que la religion commande. Si nous nous ſommes rendus coupables de torts mutuels, oublions-les réciproquement ; embraſſons-nous en frères ; aimons-nous tous comme les enfans d'un Dieu d'amour & de charité doivent le faire. Que l'intérêt de l'amour propre ſe taiſe devant le grand intérêt de la religion. Elle nous preſſe de nous réunir, d'immoler nos diviſions particulières à ſon amour & à ſa gloire, & de raſſembler toutes nos forces pour la défendre des pourſuites de ſes ennemis nombreux & acharnés, qui ne cherchent que l'occaſion de lui porter de nouveaux coups. Il nous ſemble l'entendre, cette auguſte religion, avec l'accent de la douleur, nous adreſſer ces paroles touchantes :

» O enfans des hommes ! Quel eſprit d'aveugle-
» ment & de vertige vous entraîne ? Ceſſez enfin

» une guerre qui n'a duré que trop long-temps. Vos » querelles me couvrent de deuil, & me portent » les plus cruelles atteintes. La vraie piété ne connoit » point la haine. Ses armes ſont la charité ; elle eſt » tolérante, elle ne penſe pas le mal, elle pardonne » tout. Votre *Dieu eſt un Dieu de paix, & non de* » *diſſention.* Vous aſpirez les uns & les autres à me » ſervir ; vous aimez tous ma gloire ; vous recherchez » avec une égale ardeur le ſentier de la vérité ; vous » voulez tous ne former qu'une milice ſainte, dont » le divin maître, le chef inviſible eſt Jeſus-Chriſt ; » vous tenez tous par les mêmes liens du reſpect & » de la ſoumiſſion à ſon chef viſible ; vous enſeignez » la même foi, les mêmes ſacremens, la même doc- » trine : vous êtes donc, mes enfans, tous de la » même égliſe ; vous appartenez tous au même Dieu, » au même Jeſus-Chriſt, qui eſt venu éteindre toutes » les haines ſur la terre. Qu'on ne diſe donc plus, » l'un : *Je ſuis à Céphas ;* l'autre : *Je ſuis à Paul* ou *à* » *Apollon.* Mais que tous réunis s'embraſſent dans la » charité du ſouverain paſteur des ames ; que tous » ſe reconnoiſſent pour frères, & co-miniſtres du ſaint » évangile. Qu'on n'oublie pas que * *C'eſt une téméri-* » *té, un ſcandale, dans une affaire controverſée, d'oſer* » *regarder ſes frères engagés dans un parti oppoſé, comme* » *univerſellement hors la voie du ſalut, comme excom-* » *muniés, ou comme juſtement ſuſpects de ſchiſme ; qu'il* » *eſt téméraire & ſcandaleux de dire qu'ils ne ſacrifient* » *pas, qu'il n'eſt pas permis d'entendre leurs meſſes, &* » *de communiquer avec eux dans les ſacremens* «.

---

* *Temerarium & ſcandaloſum & ſapiens hæreſim eſt aſſerere ſacramenta eccleſiæ ſuam efficaciam non habere, aut ſacerdotes non eſſe conſecratos, pueros non eſſe baptiſatos, ſacramentum altaris non eſſe confectum, & ſimilia.*

Temerarium & ſcandaloſum eſt aſſerere quod non licet audire miſſas eorum, vel ſacramentis communicare. Gerſonis opera, Antuerpiæ, 1706. Tom. 2. Fol 2. *De modo habendi ſe tempore ſchiſmatis.*

» Vous, sur-tout, ministres du Dieu de paix, » n'oubliez pas que la foi, sans la charité, n'est qu'un » vain mot : *Que la charité est une vertu plus grande* » *que la foi.* La paix doit reposer dans le cœur des » prêtres, elle doit toujours être sur leurs lèvres. » N'oubliez pas que nos ennemis communs vous » regardent, qu'ils sourient avec complaisance à vos » funestes divisions, & qu'ils épient l'occasion de s'en » servir, pour ébranler mon empire, renverser de » nouveau mes autels, détruire mes temples, anéantir » mon culte, & m'enlever la possession des cœurs. » Cessez donc, ô mes enfans, de leur fournir des » armes. Que tous les petits intérêts particuliers » cèdent au grand intérêt de ma cause personnelle. » Armez-vous de cette douceur qui persuade ou qui » désarme. Aimez-vous, rapprochez-vous tous, serrez-» vous dans un esprit de paix & de concorde. Votre » union fera votre force, ma gloire & mon soutien. » L'ennemi de la foi cessera ses trames odieuses, alors » qu'il verra le règne de la paix s'établir dans l'Eglise. » Puisse, mes enfans, le tendre amour que vous me » portez, & le vif intérêt que vous prenez à ma » gloire, triompher de tous les obstacles, vous réunir » tous dans mon sein, & vous faire goûter enfin » combien il est doux, combien il est agréable de » vivre en frères, & de n'avoir tous qu'un même » cœur, qu'un même esprit, qu'une même ame, & » une même volonté ! «

Nous vous embrassons dans la charité de Jesus-Christ.

Les Prêtres constitutionels du District de Reims.

Reims, ce 29 Germinal, l'an 3e.

A Reims ; de l'Imprimerie des citoyens Jeunehomme *père & fils.*